



# CLUB DES PATINEURS D'AJOIE

Membre de l'Union suisse de patinage

Porrentruy, le 15 septembre 2014

## REGLEMENT 4<sup>ème</sup> COUPE D'AJOIE Patinoire de Porrentruy samedi 15 novembre 2014

1. Organisation : Club des Patineurs d'Ajoie
2. Catégorie du concours : selon documents annexés.
3. Veuillez présenter vos licences ou carte d'identité, CD le jour du concours, au minimum 1 heure avant le début du concours pour la catégorie concernée.
4. Les tests requis doivent avoir été obtenus au plus tard au 30.09.2014.
5. Délai d'inscription : le **15 octobre 2014** (date du timbre postal).  
L'inscription doit être faite uniquement par le club participant à envoyer à :  
Club des Patineurs d'Ajoie, cp 1141, 2900 Porrentruy,  
ou par courriel : [inscriptions@cpajoie.ch](mailto:inscriptions@cpajoie.ch) renseignements : Jean-Daniel Vifian au 079.511.27.88 ou Jean-Michel Erard au 079 444 72 51
6. Les PPC's sont à envoyer à la même adresse au plus tard le 01 novembre 2014.
7. L'horaire définitif sera communiqué après réception des inscriptions, env. 2 semaines avant la compétition. Il sera envoyé aux Clubs par courriel et disponible sur le site [www.cpajoie.ch](http://www.cpajoie.ch)
8. Finance d'inscription : CHF 80.- par patineur/patineuse catégorie USP ou ARP et CHF 50.- pour les patineur/patineuse en catégorie étoile.  
Cette finance d'inscription, qui ne sera pas remboursée en cas d'absence, est à régler d'ici à la fin du délai d'inscription en faveur de :  
Club des Patineurs d'Ajoie  
Banque Valiant  
2900 Porrentruy  
N° IBAN : CH4406300502683094674
6. Un cadeau souvenir sera remis à chaque participant et une coupe pour les trois premiers.
7. Musique : CD dans son boîtier avec le numéro du programme à utiliser.
8. Pas de limitation d'inscription par Club et par catégorie.
9. Tirage au sort de l'ordre de départ : sous la responsabilité du comité d'organisation.
10. En cas d'un nombre d'inscriptions trop important, le club se réserve le droit d'annuler la participation de certaines catégories en commençant par les catégories les plus basses.
11. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident. Les participants, accompagnants, entraîneurs, juges et aides doivent être assurés personnellement contre les accidents.
12. Le comité du CP Ajoie décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires des participant(e)s, entraîneurs, juges et aides.

Nous restons bien volontiers à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous adressons nos cordiales salutations.

Club des Patineurs d'Ajoie